



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

AVIS

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **lundi 1^{er} Octobre 2018 à 20h00** à la maison communale, Cour d'Omalius, 1 à 4160 Anthisnes.

L'ordre du jour de cette assemblée (séance 08/2018) est reproduit ci-après.

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 août 2018.
2. Règlement Général de Police – Modification (infractions relatives à l'arrêt et au stationnement) – Décision.
3. Ordonnance de police administrative relative aux déchets ménagers et aux déchets assimilés aux déchets ménagers – Modification relative au régime de sanctions – Décision.
4. Fabrique de l'Eglise Saint-Rémy à Vien – Budget pour l'exercice 2019 – Tutelle d'approbation – Décision.
5. C.P.A.S. – Comptes annuels pour l'exercice 2017 – Approbation.
6. Voirie vicinale – Plan de bornage Rue de la Bruyère, 8A en bordure des chemins communaux 27 et 32 – Approbation.
7. Bois soumis au régime forestier – Destination des coupes ordinaires de bois marchands de l'automne 2018 – exercice 2019 – Catalogue, modalités et conditions de la vente – Décision.
8. Correspondance, communications et questions.

Pour le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

FAGNANT C.

TARABELLA M.